CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E45457** **VALABLE JUSQU'AU** **17/09/2027**

ÉDITÉ LE 03/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/07/2000

Forme juridique : SAS

Capital : 448 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE POULIGUEN 432 279 073

Siret : 432 279 073 00014

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 5400159

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 141831247

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 141831247

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : GOUGAUD CONSTRUCTIONS

BOULEVARD DE L'ATLANTIQUE
44510 LE POULIGUEN

Téléphone : 02 40 42 10 32 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
P.G.H. (509 296 711) / GOUGAUD PASCAL DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / GOUGAUD PASCAL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : administration@gougaudconstructions.com

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 807 756 847 **Tranche de classification :** CA11

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	33	18/09/2024
2241	Fourniture et pose d'éléments en béton armé et béton précontraint	33	18/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/09/2026 09:21

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025